

# Chevreuse 2021 (opposition)

## Contre-Vérités et Vigilance

Nous nous devons de répondre aux attaques infondées et systématiques de la majorité, notamment celles parues dans la tribune du dernier Médiéval. Nous ne pouvons laisser dire et écrire tant de mensonges.

Nous ne sommes pas "contre tout !". Nous votons favorablement à la plupart des délibérations. Ce fut le cas pour les subventions et les aides accordées aux commerçants, au Fablab, à la coopérative scolaire, aux différentes associations, et pour beaucoup d'autres sujets.

Qu'il s'agisse du mobilier urbain ou du marché de performance énergétique, à aucun moment, nous n'avons été sollicités puisque ces marchés sont décidés et contractualisés dans le cadre des "super-pouvoirs" conférés à Madame la Maire par ses 23 colistiers. Comment pourrions-nous être opposé à une subvention qui vient diminuer le coût d'un marché et qui, de plus est, est non soumise aux votes !

Nous vous encourageons à assister aux conseils municipaux, de façon à vous faire votre propre opinion, et à consulter les procès-verbaux disponibles sur le site de la mairie tout en sachant qu'ils ne reflètent pas toujours la réalité des propos tenus en séance et que Madame la Maire refusent d'intégrer nos rectifications.

Il est plus facile de colporter de fausses informations que de souligner la vigilance et le sens des responsabilités dont font preuve les élus de Chevreuse2021.

Parce que nous sommes soucieux de la bonne gestion de notre commune, nous votons défavorablement à certaines délibérations, en justifiant systématiquement la raison de notre vote. Nous avons voté contre les comptes 2020 en raison de la délégation, anormalement élevée, accordée à Madame la Maire par ses 23 colistiers et qui lui permet d'engager seule des travaux sur la commune. Nous avons voté contre l'augmentation de 8% de l'enveloppe des indemnités attribuées aux Adjointes de Madame la Maire, considérant que nos impôts sont suffisamment élevés. Enfin, nous avons voté contre la délibération accordant la protection fonctionnelle à Madame Anne Héry, et en avons demandé l'annulation en justice. Si le tribunal juge que Madame Héry a commis des fautes graves détachables de ses fonctions, nous considérons que les citoyens n'ont pas à supporter les conséquences financières de ses fautes.

Contrairement à ce que la majorité laisse entendre, notre seul objectif est de faire ce pour quoi vous nous avez élus : contrôler l'action de la majorité, veiller à une gestion saine et transparente de notre commune, et proposer des alternatives.